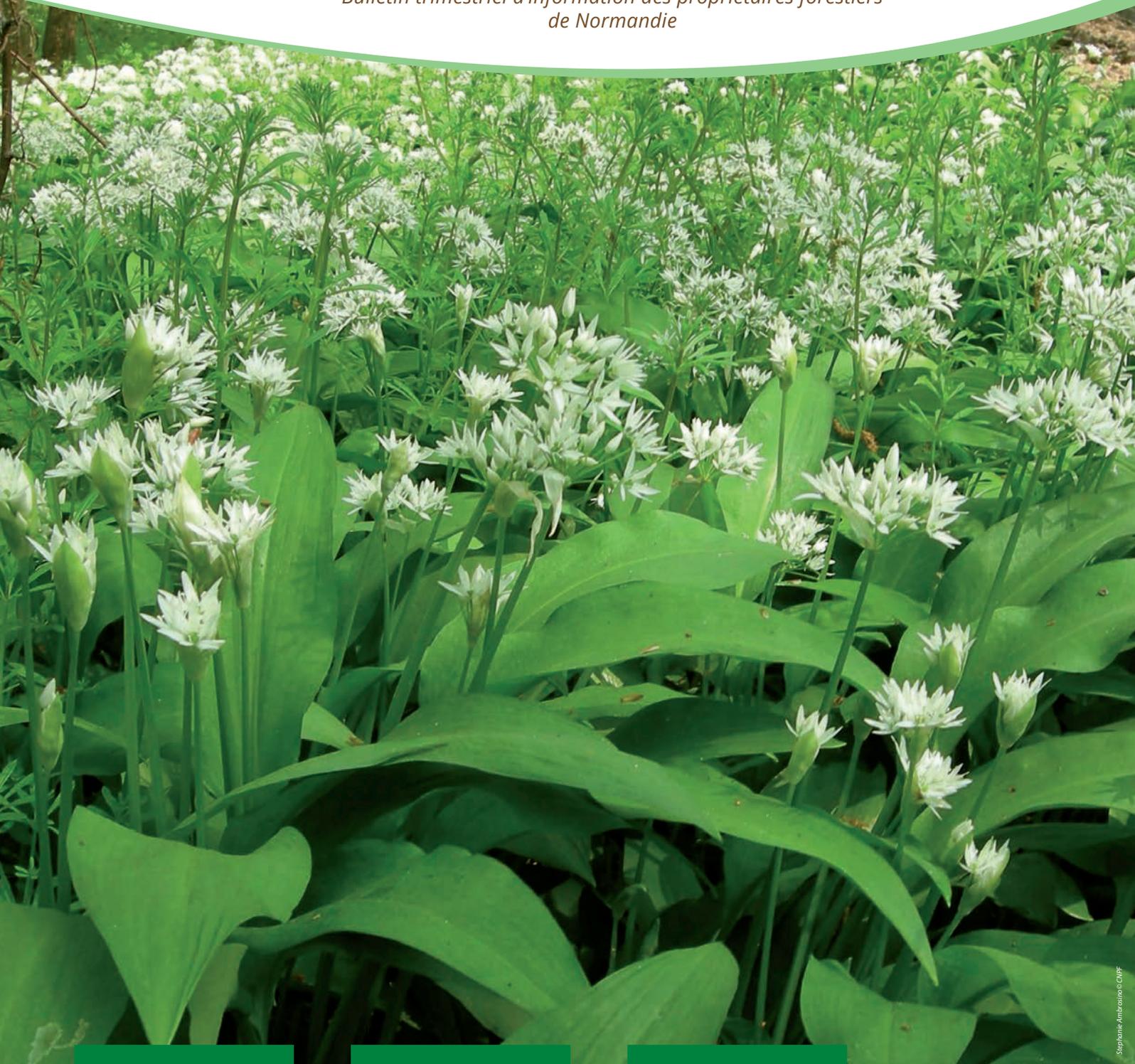


n° 144

Juin
2018

BOIS & FORÊTS de Normandie

*Bulletin trimestriel d'information des propriétaires forestiers
de Normandie*



Dossier :
**La Forêt
Bouge**

4

Partenaires :
**le Frêne, une
essence qui se
valorise**

6

**Fiche
Technique :**
**le Châtaignier
commun**

7

Sommaire

- 2 | Éditorial
- 3 | Brèves
- 4 | Dossier : La Forêt Bouge
- 6 | Partenaires :
le Frêne, une essence
qui se valorise
- 7 | Fiche technique n°144 :
le Châtaignier commun



Henri de WITASSE THEZY,
Président du CRPF Hauts-de-France



Amaury LATHAM,
Président de du CRPF de Normandie

C'est bien parce que quelques propriétés boisées ressemblent parfois davantage à « la belle endormie » que le CNPF a mis en place « **La Forêt Bouge** ». Ce constat est parfois subi : les propriétaires concernés ne savent pas toujours localiser leurs parcelles forestières, ne connaissent ni les mécanismes de commercialisation des bois, pas plus que les acteurs auxquels ils peuvent faire appel pour vendre des arbres ou réaliser des travaux. Pour d'autres, l'acquisition, la vente, l'échange de parcelles forestières sont encore plus compliqués.

Initiée et testée avec succès en Auvergne puis étendue à tout le territoire métropolitain, « **La Forêt Bouge** » est une nouvelle plateforme de services qui vous est destinée. Elle rassemble sur un même site des outils permettant de localiser vos parcelles forestières, de connaître les éventuelles réglementations qui les concernent, d'avoir une idée des cours moyens des principales essences forestières. Vous y trouverez également une liste d'interlocuteurs que vous pourrez contacter pour gérer vos parcelles boisées et vous pourrez aussi gérer vos chantiers forestiers. Les principales démarches liées à la coupe d'arbres sont plus simples car elles peuvent être réalisées en ligne depuis le site. Bien évidemment, cela suppose de se familiariser avec l'outil informatique. Son utilisation est très simple et ne requiert pas de connaissances particulières. L'objectif affiché est d'inciter de nouveaux propriétaires à gérer leurs bois, et ce quelles que soient les surfaces qu'ils détiennent.

Connectez-vous, lancez-vous dans l'aventure, réveillez votre forêt : « **La Forêt Bouge** », alors bougez avec elle !

BOIS & FORÊTS de Normandie

Directeur de la publication :
Xavier MORVAN

Responsables de la rédaction :
Nicolas LORIQUE et
Jean-Baptiste REBOUL

Trimestriel gratuit édité
à 7450 exemplaires par le CRPF de
Normandie

Dépôt légal 06/2018
N°ISSN : 2490-6816

CENTRE RÉGIONAL DE LA PROPRIÉTÉ
FORESTIÈRE DE NORMANDIE
Cap Madrillet - Bât. B
125 Avenue Edmund Halley - CS 80004
76801 SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY
Tél. : 02 35 12 25 80
normandie@crpf.fr
Site internet : normandie.cnpf.fr

Photo page de garde :
stephanie ambrosino@cnpf.fr

Avec la participation financière de la Région Normandie
et du Fonds européen agricole pour le développement rural.



● AIDES A L'INVESTISSEMENT FORESTIER : APPELS A PROJETS 2018

La Région Normandie vient de lancer deux appels à projets à destination des propriétaires forestiers privés : l'un pour le **renouvellement des peuplements en impasse sylvicole ou à faible valeur économique**, l'autre pour l'**amélioration de la desserte forestière**.

La date butoir pour ces deux appels à projets est fixée au **3 septembre 2018**.

Par rapport à l'année 2017, quelques modifications ont été opérées :

- ajout sur la desserte d'une condition d'éligibilité sur l'épaisseur d'éléments compactés pour les éléments de desserte,
- plafonds modifiés et simplifiés pour l'aide au reboisement en considérant deux cas de figures : îlot dont l'essence principale identifiée par le bénéficiaire appartient au groupe « feuillus sociaux » et îlot dont l'essence principale appartient au groupe « autres essences »,
- retrait du volet B « Amélioration économique des peuplements »,
- Précisions quant aux points de vigilance à considérer sur les pièces relatives à la maîtrise d'œuvre.

Propriétaires, il s'agit là pour vous d'une réelle opportunité d'améliorer votre patrimoine car le contexte est globalement favorable : filière bois-énergie régionale dynamique, reconduction du DEFI Travaux, marchés porteurs, maîtres d'œuvre compétents pour le montage et le suivi du dossier...



CGRF/RETOUR © CNPF



Il est **important d'en profiter dès maintenant** car la **reconduction de ces aides pour les années à venir reste incertaine**. En effet, le maintien de ces dispositifs dépend principalement des niveaux de consommation des enveloppes et ces dernières ne sont malheureusement pas entièrement mobilisées à l'heure actuelle.

Les documents sont consultables et téléchargeables depuis le site internet de la Région :

- Pour le renouvellement des peuplements en impasse sylvicole ou à faible valeur économique : <https://aides.normandie.fr/renouvellement-des-peuplements-pauvres-ou-faible-valeur-economique>
- Pour l'amélioration de la desserte forestière : <https://aides.normandie.fr/soutien-lamelioration-de-la-desserte-forestiere>

Les services instructeurs en DDT/M sont à votre disposition pour toute demande d'information sur ces deux dispositifs (coordonnées dans les appels à projets).

Ces dispositifs sont mis en place avec la participation financière de :



● APPRENEZ À ENTREtenir EFFICACEMENT VOTRE PATRIMOINE BOISÉ !

L'Association FOGEFOR de Normandie organise à partir de septembre prochain une formation concrète, pratique et opérationnelle pour apprendre à bien gérer sa forêt.



Il reste encore quelques places disponibles, profitez-en !

OBJECTIFS DU STAGE : Etre capable de déterminer les opérations à réaliser dans sa forêt, trouver les bons interlocuteurs et parler le même langage, bien vendre ses bois, effectuer sans problème les démarches administratives...

DURÉE : 12 vendredis, du 14 septembre 2018 au 21 juin 2019.

TARIF : 250 € par personne.

RENSEIGNEMENTS, PROGRAMME ET INSCRIPTIONS :

Christelle LENORMAND - Tél : 02.35.12.45.64

Mail : christelle.lenormand@crpf.fr

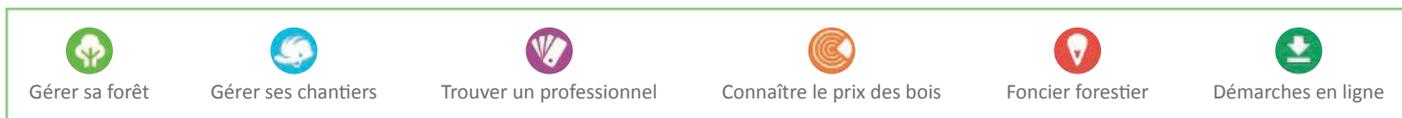
Site : <https://normandie.cnpf.fr/n/fogefor/n:1685>



CGRF/NORMANDIE © CNPF



Un coach numérique au service de vos bois !



Le site internet lafortetbouge.fr est une plate-forme d'outils numériques accessibles gratuitement qui propose six services utiles à votre activité de propriétaire forestier :

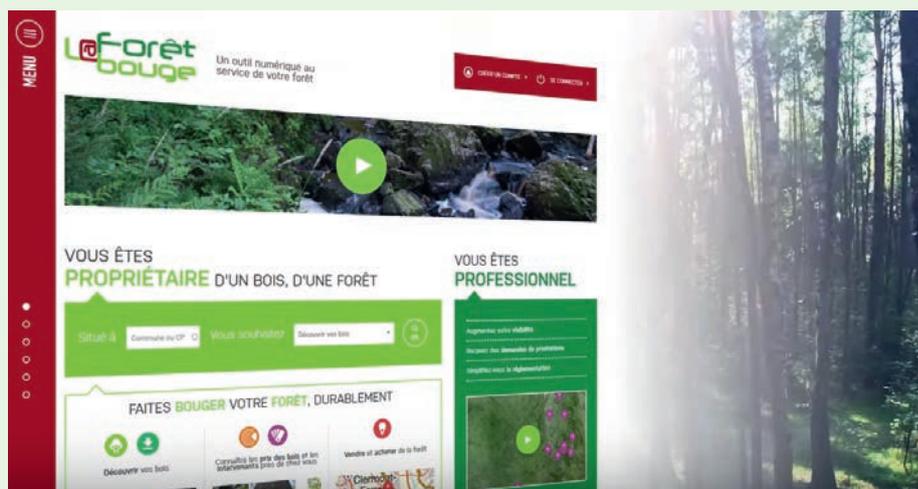
Initié en Auvergne sous l'appellation « Bois d'Auvergne », ce site est dorénavant décliné dans chaque région par les CRPF, en collaboration avec les Interprofessions, les Syndicats de Propriétaires Forestiers FRANSYLVA et l'Administration.

Découvrons ensemble succinctement ces différents services !

Création d'un compte

Bien que la plupart des services soient accessibles directement, la création préalable d'un compte vous permettra de bénéficier de l'ensemble des fonctionnalités de la plate-forme. Cela assurera la sauvegarde de l'intégralité des éléments et informations que vous avez saisis entre deux connexions.

Il est recommandé de disposer des références cadastrales de sa propriété préalablement à la création d'un compte. Si vous n'en disposez pas, ces éléments sont disponibles en mairie ou auprès du Service du cadastre du centre des finances publiques dont vous dépendez.



Gérer sa forêt

Ce module permet tout d'abord de localiser sa propriété et de la visualiser à partir des références cadastrales (commune, section et numéro) sur un outil cartographique. Vous avez la possibilité d'effectuer ensuite des découpages en fonction des types de peuplements présents sur votre bois. Si nécessaire, un système de questions/réponses vous guide pour décrire ces derniers et définir un itinéraire sylvicole adapté à vos objectifs. Si vous travaillez déjà avec un gestionnaire, vous pouvez lui donner l'accès à votre propriété.

Prochainement, pour les propriétaires disposant d'un Plan Simple de Gestion agréé, le CRPF pourra rapatrier l'ensemble des informations dont il dispose (notamment peuplements et programme de coupes et travaux) vers le compte du propriétaire.

Gérer ses chantiers

Ce service est destiné aux professionnels. Ces derniers peuvent y trouver vos propositions de chantiers (exploitation, travaux sylvicoles). La préparation et la mise en œuvre des chantiers s'en trouvent facilitées : les professionnels ont ainsi la possibilité de localiser ces chantiers, de mieux connaître leurs caractéristiques et d'améliorer leur suivi.

Trouver un professionnel

Vous pourrez y consulter un annuaire des professionnels intervenant en région. La recherche est multicritères : vous avez la possibilité de choisir si vous souhaitez déléguer l'encadrement de l'opération ou la faire vous-même, sélectionner l'activité principale du professionnel et sa localisation géographique. Début juin 2018, plusieurs dizaines de professionnels étaient recensés dans l'annuaire régional, mais ce dernier mérite encore d'être complété.

NB : Ce service sera pleinement opérationnel dans notre région courant septembre prochain.

Connaître le prix des bois

Ce service vous permettra de mieux appréhender les différents facteurs qui influencent le prix des bois et comment se décompose ce prix. Il vous rappelle également les critères permettant de juger de la qualité des bois sur pied. Enfin, des fourchettes de prix indicatives, élaborées à partir de mercuriales de prix nationales et régionales, sont fournies pour de nombreuses essences en fonction de leur diamètre et leur qualité.

Foncier forestier

Les utilisateurs disposant d'un compte *LaForêtBouge* ont la possibilité de publier une offre de vente pour une ou plusieurs de leurs parcelles cadastrales, en précisant notamment leurs caractéristiques (surface, peuplements...). Ces parcelles sont localisables par l'acquéreur potentiel grâce à l'outil cartographique. Le vendeur peut ensuite être contacté directement par l'intermédiaire du site. Il est également possible de mettre en place des alertes qui vous notifient par courriel de la mise en ligne de nouvelles annonces sur un secteur géographique que vous aurez préalablement défini.

Démarches en ligne

Ce service vous permet de vérifier facilement, grâce à une interface cartographique, si les coupes de bois et les chantiers que vous avez prévus sont concernés par des zonages réglementaires (Natura 2000, périmètre de visibilité d'un Monument Historique, site classé...). Préalablement à sa réalisation, vous pourrez ainsi déterminer, en répondant à quelques questions complémentaires, si l'intervention que vous envisagez doit faire l'objet de demande d'autorisation ou de simple déclaration. Le cas échéant, vous aurez la possibilité de trouver les coordonnées de l'organisme référent et d'accéder aux formulaires de déclaration ou d'autorisation préalable spécifiques à chacune des réglementations.

Sécurité des données

Les données personnelles collectées sont uniquement destinées à un usage interne au site lafortetbouge.fr. Elles ne sont en aucun cas cédées, ni vendues à des tiers. Afin de garantir la sécurité des données de chacun, la mise en relation entre utilisateurs est réalisée via le site. L'adresse courriel d'un propriétaire n'est jamais communiquée et le contenu de ses échanges n'est pas archivé.

Une plateforme évolutive

LaForêtBouge est encore en cours d'enrichissement et sera pleinement opérationnelle dans les semaines à venir. Le site est conçu pour évoluer et accueillir progressivement de nouveaux contenus : nouvelles données cartographiques mises à disposition, télédéclaration des Plans Simples de Gestion et des demandes de coupes extraordinaires...

L'échange des données entre *LaForêtBouge* et d'autres outils, notamment ceux spécialisés dans le suivi de la gestion et des documents de gestion durable, a été prévu et évitera les doubles saisies fastidieuses.

Alors qu'attendez-vous ?

Propriétaires forestiers, le site lafortetbouge.fr vous est en grande partie destiné et son interface a été pensée pour assurer la meilleure accessibilité à tous ! Découvrez vite cette plateforme 100 % gratuite qui vous accompagnera dans la gestion et la valorisation de votre patrimoine forestier.

Déclaration de coupe et travaux

- 1 Sélectionner le chantier
- 2 Vérifier la réglementation
- 3 Vérifier la conformité de la coupe

LA ZONE D'INTERVENTION SÉLECTIONNÉE EST CONCERNÉE PAR LES ZONAGES SUIVANTS

Périmètre de protection d'un monument historique

ATTRIBUT	VALEUR
CODE	4533001
SECT_LIB	Domaine de Mondétour
ZONE_LIB	Périmètre de protection MH 500 M
INSEE	76453
NOM_COMM	MORGNY-LA-POMMERAYE
DEPARTEMEN	SEINE-MARITIME
REGION	HAUTE-NORMANDIE

Documents à remplir

- [Périmètre de protection d'un monument historique](#)
Attention, d'autres zonages réglementaires non disponibles ici, peuvent s'appliquer à votre intervention :
 - la réglementation de boisements (à vérifier auprès de la mairie de la commune concernée),
 - les Espaces Boisés Classés - EBC (à vérifier auprès de la mairie de la commune concernée),
 - les périmètres de protection de captages d'eau potable (à vérifier auprès de la mairie de la commune concernée).

Pour finaliser votre démarche, "Vérifier la conformité de la coupe"



Le Frêne : une essence qui se valorise

Chalarose ne doit pas rimer avec Psychose... La mobilisation accrue du Frêne liée à la maladie ne crée pas de trou d'air sur les marchés et les tendances restent haussières sur les deux dernières années de ventes de bois sur pied en Normandie.

Le marché du tranchage reste marginal pour les plus belles billes et les usages traditionnels sont plutôt stagnants. Mais de nouveaux marchés émergent et l'essence est utilisée en aménagement intérieur, décoration, lambris, parquets, escaliers...

Ses qualités esthétiques et physiques en font une essence potentiellement attrayante pour les designers et ce segment se développe aujourd'hui. Que le Frêne soit blanc ou « olivier », il trouve ainsi des niches qu'il convient de prospector. PROFESSIONSBOIS, interprofession de la filière forêt-bois en Normandie, active la communication sur l'essence auprès de ces nouveaux acteurs et des prescripteurs, notamment en leur fournissant les clés d'un approvisionnement normand (plus de dix scieries transforment l'essence en Normandie).

Les plus gros volumes à transformer pourraient être liés à la qualité de la réponse de cette essence au Traitement Haute Température (THT). Ce processus permet de modifier les qualités physiques du bois et de l'utiliser notamment en extérieur : bardage, terrasse....

Les solutions de conservation de grumes abattues, ou de stockage de plots en séchage naturel ne sont pas du tout adaptées au contexte de « crise lente » que connaît l'essence.



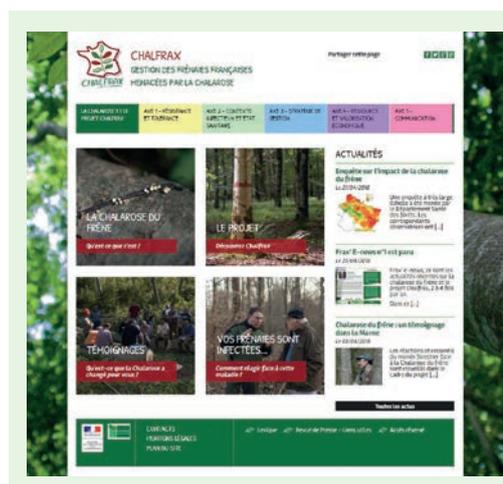
Frêne THT utilisé en terrasse

La bonne démarche c'est **une récolte progressive des peuplements atteints** : quand, et seulement quand les pertes technologiques (arbres déperissants à plus de 50% du houppier) touchent une partie significative du peuplement. Vos gestionnaires peuvent utilement vous conseiller et vous aider dans cette démarche.

L'assurance des acteurs d'avoir sur une décennie des marchés régulièrement approvisionnés (par la force des choses) initie forcément une démarche plus construite de valorisation et de prospection de clients. Une véritable réponse « Filière » à la Chalarose est en train de s'imposer...

PROFESSIONSBOIS

(Avec le soutien de la DRAAF Normandie)



LE SITE INTERNET CHALFRAX EST EN LIGNE !

Retrouvez une présentation complète du contenu et des restitutions inédites du projet CHALFRAX, un état des connaissances sur le champignon (biologie, éléments de diagnostic) des témoignages ainsi que des actualités fréquemment mises à jour concernant la Chalarose du Frêne.

Pour en savoir plus : chalfrax.cnpf.fr/